

N°17/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**DATE DE CONVOCATION
25 Mars 2026L'an deux mille vingt six
Le 31 mars à dix-huit heures trenteDATE D'AFFICHAGE
25 mars 2026Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur REGAERT Bruno Maire**

NOMBRE DE CONSEILLERS

Etaient présents : M. REGAERT Maire, M. BACHELET, Mme REGAERT DA COSTA, M. COSSARD Adjoint, M. MARNAT, M. BOULANGER, Mme DAGNICOURT, M. ROUSSEL, Mme BUREL, Mme CISSE conseillers municipaux

Pouvoir : Mme PICHET GESLAK donne pouvoir à M. COSSARD

EN EXERCICE 11
PRESENTS 10
VOTANTS 11

Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire de séance : M. BOULANGER Freddy

**Objet : ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE LA FOURRIERE ANIMALE
DU VAL D'OISE**

Vu l'arrêté préfectoral créant le Syndicat Mixte de Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise

Vu les élections municipales de Mars 2026

Vu les statuts du SMGFAVO

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**DECIDE** de procéder à l'élection au scrutin secret, du délégué Titulaire et du délégué Suppléant qui représenteront la commune au Syndicat Mixte de Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise

Compte tenu du résultat du vote

NOMS	Prénoms	Fonction	Adresse postale	Adresse électronique	Titulaire suppléant
Mme REGAERT DA COSTA	Alice	2 ^{ème} adjointe	11ter rue de Paris 95500 VAUDHERLAND	Alice.regaert@yahoo.fr	TITULAIRE
Mme CISSE	Goundo	Conseillère	28 rue de Paris 95500 VAUDHERLAND	Goundo95@hotmail.fr	SUPPLEANTE

ont été élus Titulaire Mme REGAERT DA COSTA et suppléante Mme CISSE Goundo de la commune auprès du Syndicat Mixte de Gestion de la Fourrières Animale du Val d'Oise

Accusé de réception en préfecture
095-219506334-20260402-DEL-2026-17-DE
Date de télétransmission : 02/04/2026
Date de réception préfecture : 02/04/2026

AUTORISE ET DONNE pouvoir à son Maire pour viser la présente délibération et signer toutes les pièces nécessaires à l'adhésion de la commune au syndicat mixte pour la gestion de la fourrière et soumettre la délibération au visa de Monsieur le Sous-préfet de Sarcelles.

Fait et délibéré en séance les jours mois et an susdits.

Maud'herland, le 1^{er} Avril 2026
Maire
BAERT Bruno

